



Partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard et l'association APESA 30

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie, représentée par Xavier Perret, en sa qualité de Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, et l'Association APESA 30, représentée par Mme Martine TIBERINO-CHAMP, en sa qualité de Présidente de l'association et Vice-Présidente APESA France et Occitanie, ont signé, le 14 septembre dernier, un partenariat afin de contribuer à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises artisanales.

Nîmes, le jeudi 14 septembre :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard et l'Association APESA 30 se sont réunis pour acter leur collaboration, l'objet de cette convention de partenariat vise à soutenir les chefs d'entreprises artisanales de notre territoire, en souffrance psychologique...

En collaborant de manière étroite et engagée, l'objectif principal est de jouer un rôle essentiel dans le soutien de la santé mentale des artisans et entrepreneurs, favorisant ainsi un environnement professionnel plus sain et plus résilient.

Cette convention exprime l'engagement conjoint de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard et de l'Association APESA 30 à fournir des soutiens techniques, juridiques, financiers et psychologiques pour aider les chefs d'entreprise à surmonter les difficultés auxquelles ils font face.

Il s'agit d'une volonté commune d'assurer la pérennité des entreprises artisanales par la mise à disposition des ressources spécialisées de l'Association et l'expertise pour adapter les solutions aux besoins spécifiques des artisans par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard ne peut que soutenir la mission cruciale que réalise l'association APESA et lui apporte un soutien financier pour l'accompagnement de 4 dossiers. Ce travail collaboratif consiste à élaborer en interne des fiches alertes transmises à l'Association, l'artisan est alors contacté par les psychologues et le processus d'accompagnement est mis en place selon la gravité de la situation en tout anonymat.

Cette convention a été signée en présence des deux Présidents, le repérage des artisans en détresse a d'ores et déjà débuté.

A propos de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie fédère le réseau des 13 CMA départementales. *Etablissement public administratif de l'Etat, le réseau des CMA contribue à la croissance économique dans chaque département.* Mobilisée au quotidien pour défendre et représenter les intérêts des artisans, la CMA Gard accompagne plus de 28 000 entreprises artisanales à chaque étape de leur développement : création et reprise d'entreprise, formation continue, transitions numérique et écologique, promotion de l'artisanat.

Contact presse : Carine CARA – carine.cara@cma-gard.fr – 06.35.06.79.02

A propos de l'Association APESA 30

APESA 30 est une association à l'écoute des chefs d'entreprises se trouvant dans une importante détresse psychologique et leur propose un soutien psychologique gratuit. APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigüe) apporte un soutien psychologique d'urgence, gratuit, confidentiel (consultations avec des psychologues), à proximité du domicile, à l'entrepreneur en souffrance aiguë, hanté par les idées noires provoquées par les difficultés de son entreprise. Son aide est destinée aux chefs d'entreprise et aux conjointes des chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés d'ordre moral comme la dépression, le burn-out, ou qui font face notamment à des difficultés financières.